

N° 2018.21.12.256

ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2122-21 ;

Vu la nécessité d'interdire les manifestations sportives de football sur les terrains engazonnés suite aux intempéries importantes ;

Considérant que la sécurité des sportifs rend nécessaire la réglementation des entraînements et des matches sur tous les terrains de football de Carbon-Blanc ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : Les matchs et les entraînements de football sont interdits sur les terrains engazonnés du stade Lacoste de Carbon-Blanc à compter du vendredi 21 décembre 2018 durant 2 mois et demi, en raison des travaux d'engazonnement de l'aire d'embut.

ARTICLE 2 : La Directrice Générale des Services, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 3 : En cas d'intempérie, cet arrêté sera reporté de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 4 :

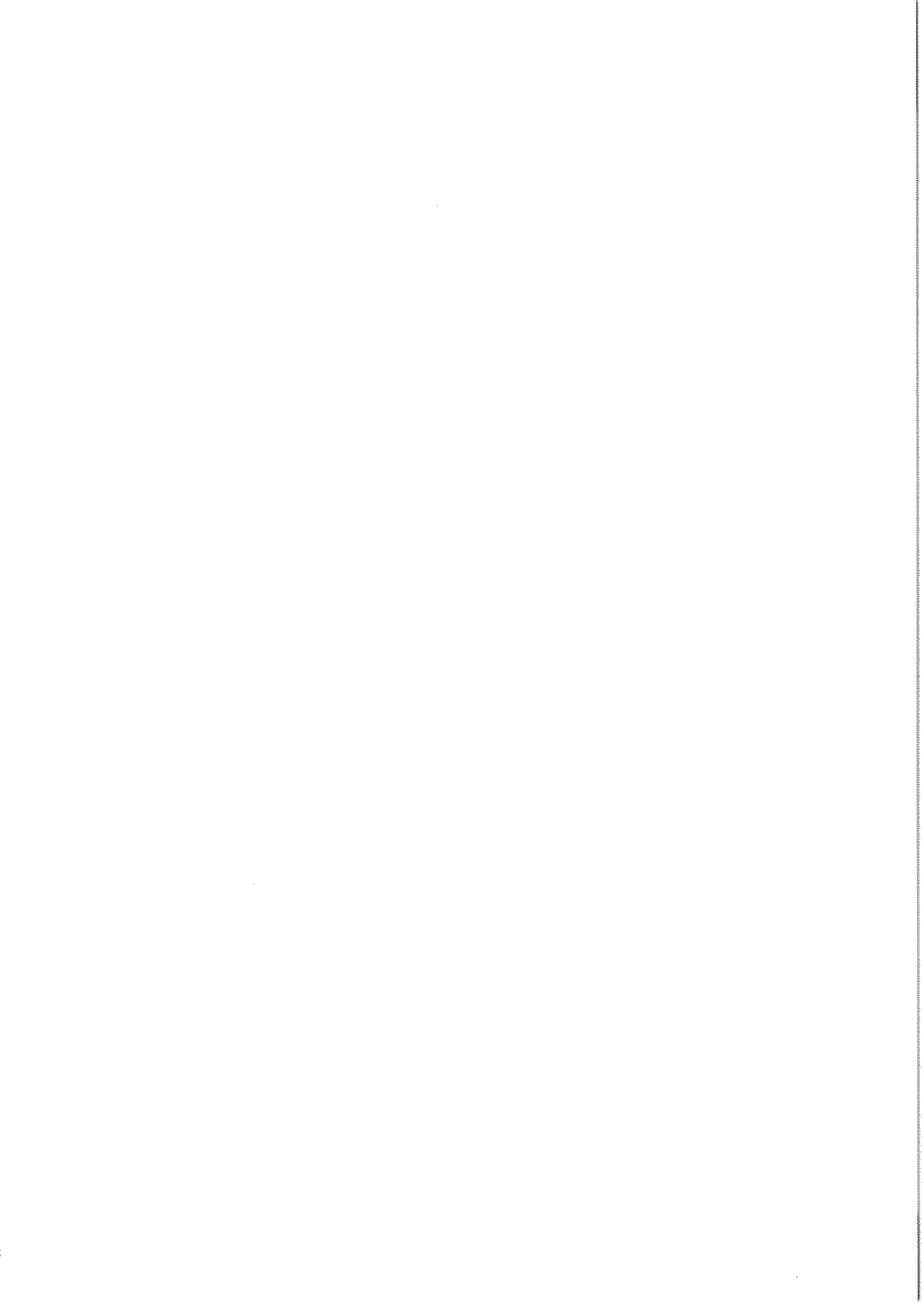
- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- Monsieur le Président du CACBO, section football du CACBO

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 21 décembre 2018
Po/Alain TURBY,

Maire de Carbon-Blanc,
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique.





DISTRICT DE BORDEAUX FFF
4 rue Pierre DUHAA
33520 BRUGES

Affaire suivie par : AT/GP/CG
Nos références : 2018/20/09

Carbon-Blanc, 21 décembre 2018,

Objet : Terrain de football stade LACOSTE, travaux engazonnement aire d'embut

Monsieur le Président,

Je vous informe par la présente que j'ai pris la décision de suspendre l'utilisation du terrain ci-dessus désigné pour les matchs officiels durant 2 mois et demi à compter du vendredi 21 décembre 2018.

Par conséquent,

Vous trouverez à ce sujet, annexé à la présente, l'arrêté municipal correspondant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Po/Alain TURBY



Maire de Carbon-Blanc
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique